

## CERF FORMATION PROGRAMME DE FORMATION

La gestion des Evénements Indésirables

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

2.00 jour(s)  
14:00 heures

### Public

Tout personnel travaillant en structure

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

### Objectifs de la formation

Identifier et qualifier un événement indésirable  
Analyser un événement indésirable de manière structurée  
Mettre en œuvre une gestion adaptée de l'événement indésirable  
S'inscrire dans une démarche de prévention et d'amélioration continue

### Programme

Définir les événements indésirables (EI), événements indésirables graves (EIG) et presque-accidents  
Repérer les situations à risque dans sa pratique professionnelle  
Comprendre les enjeux humains, organisationnels et éthiques  
Décrire factuellement un EI  
Identifier les causes et facteurs contributifs (humains, organisationnels, environnementaux)  
Participer à une analyse collective ou retour d'expérience (REX)  
Appliquer les conduites immédiates pour sécuriser la personne  
Assurer la traçabilité et la transmission de l'information  
Communiquer avec l'équipe et, si nécessaire, avec les usagers ou familles  
Participer à la déclaration des EI et à l'utilisation des outils internes  
Proposer des actions correctives et préventives  
Développer la culture de sécurité et la qualité des soins

### Méthodes et supports

Apports théoriques ciblés  
Études de cas issues du terrain médico-social / paramédical  
Travaux de groupe et échanges de pratiques  
Supports pédagogiques remis aux participants

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.